

## SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES MINIÈRES, Hanoï

Société civile de prospections minières du Laos (28 avril 1928), puis  
Société indochinoise de recherches et d'études minières, S.A., 19 septembre 1929,  
au capital de 2.200.000 fr. porté à 3.800.000 fr. le 11 février 1930.

Henry CHABOT <sup>1</sup>,  
fondateur (à l'instigation du vice-roi du Laos, Tiao Phetsarath, et de son frère  
Souvannaphouma)  
et directeur général

Conseil d'administration <sup>2</sup> : [Auguste Perroud](#), bijoutier à Hanoï, président ; Ernest-Louis Lebourgeois, contrôleur principal des PTT ; Louis Larre, avocat d'affaires associé de M<sup>e</sup> Coueslant à Haïphong ; Mariani <sup>3</sup>, Barondeau <sup>4</sup>, D'Auriac <sup>5</sup>, Bremond <sup>6</sup>, Sicard <sup>7</sup>, Keppler <sup>8</sup>.

### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES MINIÈRES Avis de convocation (*L'Avenir du Tonkin*, 24 février 1930)

Tous les actionnaires anciens et tous les souscripteurs nouveaux de la Société anonyme dite Société indochinoise de recherches et d'études minières sont convoqués par le conseil d'administration en assemblée générale extraordinaire à Hanoï, rue Jules-Ferry, numéro 110 (Chambre de commerce) pour le lundi 3 mars 1930. à 18 heures.

#### Ordre du jour

Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital social et modification des statuts consécutive à l'augmentation de capital.

Le conseil d'administration.

---

<sup>1</sup> Henri Chabot (1874-1942) : ingénieur ECP. Ancien directeur des Mines de Trang-Da. Voir [encadré](#).

<sup>2</sup> Fonds Henri Chabot © [Association pour l'étude du Centre-Vietnam](#).

<sup>3</sup> Eugène-Marie Mariani (Toulon, 30 sept. 1894-Toulon, 9 avril 1975) : comptable, agent contractuel à la mairie de Hanoï.

<sup>4</sup> Georges Barondeau (1883-1949) : ancien directeur de la Société minière du Tonkin. Voir [encadré](#).

<sup>5</sup> Édouard Benoit d'Auriac (Lorient, 15 septembre 1884-Auriac, Saint-Rome de Tarn, Aveyron, 21 octobre 1957) : chef de bataillon, du 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale. Directeur p. i., puis secrétaire général des Étains de wolfram du Tonkin (1932).

<sup>6</sup> Henri Brémond, chef de la subdivision des T. P. de Sontay, médaillé militaire, croix de Guerre, témoin de mariage de Marie-Rose Chabot.

<sup>7</sup> Léon Jules Sicard : directeur de la Banque de l'Indochine à Hanoï.

<sup>8</sup> Jean Alfred Keppler (Muhen, Aargau, Suisse, 19 octobre 1887-Thai-Nguyên, 28 octobre 1936) : planteur, membre de la chambre d'agriculture (oct. 1930), conseiller provincial (déc. 1930).

Les assemblées d'hier  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 21 janvier 1931)

Indochinoise de Recherches Minières. — Approbation du bilan de l'exercice 1929, ne comportant pas de compte de profits et pertes. La Société n'est pas encore entrée dans la période d'exploitation.

---

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES MINIÈRES  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
Avis de convocation  
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1931, p. 2, col. 3)

Les actionnaires de la Société indochinoise de recherches et d'études minières sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mardi vingt-huit avril 1931, à 18 heures, dans les locaux de la chambre de commerce de Hanoï, 116, rue Jules-Ferry.

Ordre du jour :

- 1° Rapport du conseil administration sur les opérations de l'exercice 1930.
- 2° Rapport du commissaire poix comptes.
- 3° Approbation s'il y a lieu desdits comptes et quitus à donner aux administrateurs.
- 4° Nomination d'administrateurs. :
- 5° Nomination des commissaires aux comptes pour l'exercice 1931.

Les actionnaires propriétaires de cinq actions au moins, libérées des versements exigibles, ont le droit d'assister à l'assemblée générale, et les actionnaires propriétaires de moins de cinq actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre quelconque de l'assemblée ; ces derniers, afin de pouvoir user de ce droit de réunion, doivent déposer leurs pouvoirs au siège social cinq jours au moins avant la date de l'assemblée générale conformément à l'article 42 des statuts.

Les cartes d'admission devront être retirées au siège social vingt quatre heures au moins avant la réunion.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

---

## MISSIONS SIREM 1928-1930

Dans le résumé ci-dessous, les dates indiquées sont celles où les missions se trouvaient sur place.

1<sup>re</sup> campagne. — Fin mai à début juillet 1926 : un ingénieur seul (M. Duclos), chargé d'aller implanter les poteaux et de reconnaître l'itinéraire Mallet <sup>9</sup>.

Les travaux effectués ont été indiqués sur le plan ci-joint (agrandissement au 1/25.000<sup>e</sup> de la carte au 1/500.000<sup>e</sup> du Service géographique de l'Indochine).

Le Mékong a été suivi entre Pak-Beng et Keng-Lé. On a porté sur le plan (en rouge) tous les points où les battées ont été positives pour or, ainsi que les divers affleurements de roche.

L'itinéraire Mallet a été sensiblement retrouvé et suivi de Pak-Beng à Long-Tong, par la vallée du H. Seng jusqu'à Ban Tien, puis vallée du H. Teck etc. jusqu'à Long-Tong ; toutefois, les chemins actuels de B. Tien au H. Teck, puis du H. Teck à Long-Tong diffèrent sensiblement de ceux décrits par Mallet.

Un itinéraire non décrit par Mallet a été parcouru entre P.Ngoi et B.Mok Sout pour aller reconnaître un puissant filon de quartz à imprégnations cuivreuses (s'est révélé peu aurifère).

2<sup>e</sup> campagne. — Fin décembre 1928 à fin mai 1929 : Un géomètre, monsieur Vauthier, est adjoint à monsieur Duclos.

Pendant cette période, monsieur Duclos achève la mise au point de l'esquisse géologique de la région plan n° 2, mais appelé à Luang-Prabang en janvier par le prince Phetsarath, il y tombe malade et son absence se prolonge jusqu'en avril.

Monsieur Vauthier, qui a reçu mission de préparer l'étude des alluvions du bassin du H.Seng, laissé sans instructions précises, a multiplié les puits en quadrillage sans sortir de la vallée.

Ces puits, dont la profondeur varie de 1,60 à 6 m. 00, se répartissent comme suit :

728 dans la vallée du H.Seng pour un développement de 24 km 7

72 dans la vallée du H. Phou pour un développement de 6 km 2

26 dans la vallée du H.Xa pour un développement de 2 km 2

soit, en tout, 826 puits pour une longueur développée de 33 km 100.

[2] Vauthier ayant reçu instruction d'attendre le chef de mission pour effectuer les opérations devant fournir les teneurs, les échantillons de contrôle me furent expédiés dès que l'on vit se prolonger l'absence du chef de mission. Cet envoi fut naufragé dans le Mékong, avec la poste, et les caisses qui purent être sauvées ne parvinrent en fort mauvais état. Les quelques échantillons qui purent être reçus indemnes nous donnèrent des teneurs de 1 à 2 gr./ que je ne pus considérer que comme indicatives.

Les levés Vauthier permirent cependant d'établir le plan n° 6, qui délimite la surface alluvionnaire du fond de la vallée, ainsi que les fonds noyés qui restent à exploiter et sont encore vierges ; les quelques coupes jointes (croquis 7 à 13) permettent de se rendre compte de l'allure des alluvions.

---

<sup>9</sup> Marcellin Mallet (Aurec-sur-Loire, 14 février 1866-Aurec-sur-Loire, 21 avril 1930) : ingénieur de l'École nationale des mines de Saint-Étienne (1887). Auteur d'un rapport de mission commandité par l'Association pour la reconnaissance, l'étude et l'exploitation des gisements aurifères du Tran-ninh (1896). Voir [encadré](#).

En de nombreux points, M. Vauthier a signalé la présence d'or gros et même de petites pépites (1,50).

Campagne novembre 1929-mai 1930. — D'accord avec M. Duclos, il fût décidé que M. Vauthier serait chargé uniquement des levés topographiques et un surveillant européen fût engagé pour aider M. Duclos dans les prospections.

Dès l'arrivée à Pak-Beng, des difficultés provoquées par la domesticité de M. Duclos surgirent avec la population, et il y eut manque de main-d'œuvre jusqu'en décembre, puis il y eut mésintelligence entre Duclos et son personnel qui dut être rappelé, en janvier.

Je décidai alors de me rendre sur place (mars 1930), et, après enquête, de mettre fin à la mission de M. Duclos en confiant l'achèvement de la campagne à l'ingénieur Crépy (avril-mai).

Au cours de cette campagne, M. Vauthier avait cependant effectué la triangulation de la région, levé le cours du Mékong, complété le levé du H.Seng (confluent) (voir plan n° 3) : il avait retrouvé et signalé à son chef de mission les anciens travaux de Pak-Ngoi, où M. Duclos se rendit après son départ ; il annonça alors y avoir trouvé des teneurs de 10 gr. et plus.

Après le départ de ses auxiliaires, M. Duclos visita Pak-Ngoi, il reconnut la vallée du Houei Teck (croquis 14) et commença l'exploration méthodique de la cuvette aval du H.Seng, où il obtint des teneurs variables (de 0,3 à 4 gr.).

Dans la vallée du Houei Teck, M. Duclos constata que les alluvions étaient de nouveau exploitées, des éboulis ne lui permirent pas d'atteindre la source et les têtes de filons remanées (?) signalées par Mallet ; les quelques essais faits par lui dans des lambeaux encore intacts lui fournirent des teneurs de 1 à 5 grammes.

[3] Dans cette étroite vallée creusée au voisinage d'une puissante assise de roche verte, les alluvions aurifères contiennent surtout de la chromite, alors que dans nos autres essais, il y a peu de sables noirs, et que ceux-ci sont surtout constitués par de la magnétite.

Lors de ma visite (avril 1930), j'ai vérifié des teneurs d'alluvions sur le bas Houei Seng ; les chiffres obtenus par moi ont été de 7 décigr. à 4 gr. avec une moyenne évaluée à 15 décigr. pour l'ensemble.

J'ai remonté le Mékong jusqu'à Pak-Ngoi où j'ai tenu à effectuer un essai de quantité (voir note jointe).

D'avril à début juin 1930, la mission Crépy a parcouru toute la vallée amont du H. Seng (teneur de 1/2 à 3 gr.), et les vallées affluentes des H.Phou et H.Xa (éluvions à 1 gt.) ; à quelques kilomètres de leurs confluents, ces vallées débouchent [sur] d'étroits défilés. Pour atteindre les amonts, il a fallu contourner vers le Nord, ce qui a permis de pousser une pointe jusqu'à Houei Teck ; étant donné l'étroitesse de cette vallée, M. Crépy estima qu'elle représente un cube d'alluvions peu intéressant et n'y fit aucun essai ; par contre, en plein pays kha vers Ban-Mok-Kha-Tioc (région vue pour la première fois par un Européen), il atteignit la région des sources des Houei Phou et Houes Xa ; l'allure générale du pays est une succession de terrasses en escalier dans lesquelles les ruisseaux coulent en vallées très élargies, s'achevant en étroits défilés.

Des mamelons de faible amplitude surgissent aux flancs de ces vallées (H. Phou notamment) et les traces de travaux y abondent.

Les essais effectués par monsieur Crépy en différents points qui lui furent indiqués lui ont toujours fourni des teneurs de 4 à 5 gr. d'or et l'or était toujours accompagné de cristal de roche à peine roulé.

Monsieur Crépy déclare que cette région est la plus intéressante de toutes celles qu'il a visitées au cours de sa mission ; c'est certainement là qu'est l'origine de l'or alluvionnaire des basses vallées, et là qu'il faut rechercher les filons aurifères.

Situation fin juin 1930. — Le croquis n° 4 résume les résultats acquis après mission Crépy.

Article Vauthier. — Monsieur Vauthier, ex-adjoint de monsieur Duclos, a rédigé (à notre insu) un article pour le journal *Arts et Métiers*, n° 132, de septembre 1931 (pages 324 et suivantes).

Je joins à ma documentation un article de ce journal.

Cet article apporte un certain nombre de renseignements qui ne nous ont jamais été fournis (ex. quartz gras à 8 gr. la tonne).

[4] Données nouvelles. — De nouvelles données furent apportées en 1933 par le prince Phetsarath ; ci-joint son rapport et un commentaire.

Pak-Ngoi. — Les croquis joints résumant les observations faites à Pak-Ngoi.

Le processus des travaux a été le suivant.

Un essai effectué en P.2 (voir croquis n° 15) après traversée de 2 m. de terres aborda les alluvions argileuses — dont 50 l. traités à la battée ont fourni 1 gr. 44, soit 29 gr. au mètre cube.

Aussitôt, M. Duclos vint effectuer des essais qu'il ne put tous mener à bien faute de main-d'œuvre. Seule la tranchée T 2 aboutit au bedrock après 0,40 d'alluvions très argileuses ayant donné teneur de 10 gr. au mètre cube.

F1 - F2 - F3 - F4 sont des sondages à tarière qui aboutirent au bedrock - les terres retirées furent toutes positives comme or.

En avril, je fis attaquer un puits en A, au fond d'un ravin ; l'alluvion apparut sous 0,30 d'humus ; un essai immédiat avec battées de 5 litres me fournit d'abord 4 gr. d'or, soit 5 gr. au m. cube.

Le puits fut foncé en alluvions jusqu'à 1,20 et aborda le bedrock sur sa paroi Sud. La venue d'eau empêcha de poursuivre au delà de 1,40 et à cette profondeur, le bedrock n'était pas atteint sur la paroi Nord.

Le total extrait, soit 800 litres, fût traité à la battée (équipe de 8 laveuses) dans de très mauvaises conditions (or fin perdu) et sous mes yeux (4 jours de travail suivi), J'obtins ainsi 31 décigr., soit 4 gr. au mètre cube.

Le puits attaqué sur le plateau fût arrêté (le temps me manquant) à 5 m. 00 dans des alluvions argilo-sableuses, avant d'atteindre le cailloutis ou le bedrock ; un essai fait à tout hasard sur les derniers paniers sortis du fond, me fournit une teneur inattendue de 3 gr. au mètre cube (or très fin).

Les coups de tarière S1- S2 - S3 atteignirent le dur (cailloutis ou bedrock) entre 7 et 5 m. ; les terres extraites lavées fournirent [de] l'or très fin correspondant à [une] teneur moyenne de 15 décigr.

La portion de terrasse parcourue par moi représente une surface de 1 km. de long sur 200 m. de large ; elle serait, d'après Vauthier, qui a séjourné sur place assez longtemps, de 3.500 sur 1.500 (voir son article p.580).

Pendant mon séjour à Pah-Ngoi, monsieur Crépy a été vérifié l'existence de l'or sur les mamelons rive droite, et sur les berges rive droite du Mékong avec résultats positifs.

[5] De la note Phetsarath (1933), il résulte que les habitants ont exploité en 1933 les points où j'avais travaillé.

Le ravis du puits A est, en effet, le Houei Poug et le puits qui a fourni 50 gr. a été creusé au voisinage du puits A ; de même, les essais Crépy ont donné lieu à la demande d'exploitation locale sur Donethet.

Note sur  
le champ aurifère de Pak-Beng (Laos)

Documentation. — Cette documentation (voir état récapitulatif) est représentée surtout par le rapport Delauzun (1904), les résultats résumés des missions effectuées de 1920 à 1930, et les notes récentes (1933) de S.M. le prince Phetsarath.

Rapport Delauzun (1904). — Ce rapport rappelle surtout par ses pièces annexes tous les renseignements recueillis antérieurement à 1904, et notamment le rapport Mallet (1896) qui nous a tout d'abord servi de guide.

Un certain nombre de notes complémentaires (numérotées de 1 à 16) ont été intercalées dans le rapport Delauzun sur pages suivantes :

1-17-51-54- 78 *bis*- 85-97-101-119-123-126-127-150-157-160-161-180-183.

Missions Sirem. — Il est donné un résumé succinct des travaux effectués et des résultats obtenus par les missions qui ont opéré de 1928 à 1930 pour notre compte dans cette région ; à ce résumé sont joints plans et croquis.

L'article du journal *Arts et Métiers*, n° 132, de septembre 1931, est joint à cette documentation.

Notes Phetsarath. — Ces notes signalant des découvertes et apportant des résultats 1933, complètent avec le commentaire qui en découle l'ensemble des données que nous avons recueillies.

Renseignements géologiques. — MM. Ch. Jacob et le commandant L. Dussault, du service géologique, ont été, jusqu'ici, les seuls géologues connus qui soient passés dans cette région, qu'ils n'ont fait, d'ailleurs qu'apercevoir en descendant le Mékong, dont ils ont seulement, très hâtivement, parcouru les berges, auxquelles ils ne consacrent que quelques lignes (diorite du Kong-Lè notamment) dont leur opuscule « Exploration géologique dans le Haut-Laos » (1925), constitue le fascicule IV du volume XIII du *Bulletin du service géologique de l'Indochine*.

Commentaire. — De la documentation présentée, il résulte que l'or existe sans conteste dans la région, qu'il est réparti sur une vaste surface, qu'il est contenu dans les gisements les plus divers : alluvions (récentes ou anciennes, libres ou cimentées, en terrasses plus ou moins surélevées ou en cuvettes de fonds de vallées), éluvions, filons, etc.

Que son exploitation, quoique déjà plusieurs fois séculaire, n'a été faite jusqu'ici qu'en surface, sans jamais s'intéresser profondément, même en alluvions, puisque les alluvions connues ont été remaniées à plusieurs reprises.

De tous les ingénieurs qui ont visité la région, un seul, M. Isnard, avait l'expérience de tels gisements ; aucun des autres n'avaient jamais vu auparavant de gisements aurifères ni des alluvions, y compris l'ingénieur Mallet dont l'itinéraire pris pour guide a conduit ceux qui l'ont suivi à s'attacher aux alluvions visibles récentes des fonds de vallée, alluvions sinon épuisées, du moins déjà fortement appauvries par les reprises successives et répétées des orpailleurs locaux.

Des observations faites par MM. Crépy et Vauthier à la suite de leurs courses en montagne, il résulte que l'intérêt doit surtout se porter sur les gisements à flanc de coteaux ou sur mamelons, et en relisant le rapport Mallet, on constate que ceci correspond à nombre d'exploitations qu'il lui fut donné de voir en 1896 ; l'importance

de ces gisements vient encore d'être rappelée à l'attention par les découvertes locales de 1933.

C'est très probablement sur de tels gisements, visités par lui en 1896-97, que l'ingénieur Isnard a obtenu les teneurs dont il fait état dans son rapport, teneurs dont les analogues n'ont pu être retrouvées par nous qu'en alluvions vierges ensevelies (Pak-Beng par exemple).

Actuellement, une visite faite par un spécialiste au [...] Ngiou fournira certainement de très utiles indications pour la reconnaissance et l'étude éventuelles des gisements analogues signalés en divers autres points tels qu'au nord du village de Long-Tong, au voisinage de Pak-Ngoi, et surtout en plein pays Kha aux sources du Houei Phou, du Houei Xa, etc.

---

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES MINIÈRES  
S. I. R. E. M.  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE FRANCS 3.800.000

SIEGE SOCIAL  
ET DIRECTION  
1 *bis*, bd Rollandes  
HANOI

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE  
SIREM HANOI  
TELEPHONE: 760  
CODEF LUCAGNE

Hanoï, le...

SITUATION DE L'AFFAIRE AU 20 OCTOBRE 1931

En juin 1930, la saison des pluies, nous a contraints, comme tous les ans, à mettre fin aux travaux des missions.

La crise mondiale commençait alors à faire ressentir ses effets en Indochine ; en conséquence, le programme de la campagne d'hiver 1930-31 fût réduit au minimum et les prévisions établies pour que la Société fût en état de tenir et de durer jusqu'à ce que les événements prissent une tournure plus favorable, même si cette attente devait se prolonger pendant plusieurs années.

Les groupements qui nous avaient sollicités, aussi bien que ceux que nous avons approchés ont tous été plus ou moins atteints par la crise et ont tous suspendu leur activité, du moins à la colonie ; nous sommes cependant demeurés en contact avec la plupart d'entre eux.

La situation de notre domaine minier est actuellement la suivante :

Province de LUANG-PRABANG. — À Pak-Beng et à Pac-Bac, le nécessaire a été fait pour maintenir nos droits miniers ; nous n'y avons pas entrepris de nouveaux travaux car ces deux affaires sont déjà suffisamment connues pour permettre la constitution des syndicats d'études prévus par nous et qui seraient chargés de déterminer les conditions techniques et financières d'une mise en exploitation.

À Pak-Beng, cette étude pourrait être entreprise avec petite d'exploitation immédiate, sans gros matériel et avec organisation sommaire ; un service régulier de pirogues à moteur dessert maintenant cette région dont l'accès est devenu facile, tant pour le personnel que pour le ravitaillement.

Un service analogue est en préparation pour le Nam-Hon, ce qui améliorera fortement la situation de Pac-Bac, que ce service desservira.

L'activité de nos agents dans la région de Luang-Prabang a été reportée au sud et à l'est de cette ville afin d'étudier les périmètres de la SIREM dans cette région ; elles nous ont situé des gisements de plomb et de cuivre ; un important gisement de manganèse (58-60 % Mn) a été reconnu ; l'étain et le nickel y sont signalés mais les gisements n'ont pas été abordés encore ; une campagne pour complément d'exploration va être effectuée dans cette région.



Province de VIENTIANE. — La réduction de notre personnel et les difficultés d'accès nous ont amené à négliger pour le moment la région de Borikhane sur laquelle nous nous sommes contentés d'assurer nos droits.

Nous avons par contre fait reprendre l'étude de la région du confluent Nam-Ca-Dinh-Mékong en avril et mai 1931 ; par suite de circonstances défavorables, cette mission entreprise trop tard n'a pu accomplir entièrement le programme assigné ; toutefois, des résultats très intéressants ont été obtenus, d'anciens travaux ont été révélés, et des zones d'alluvions ont été reconnues, les teneurs oscillent de 0 gr. 5 à 1 gr. 5. De plus, la présence de l'étain a été reconnue, en faible quantité il est vrai, mais suffisante pour constituer un indice intéressant. Une exploitation au monitor apparaît déjà possible et tout fait présumer l'extension du champ aurifère vers le nord.

Un syndicat d'études serait donc indiqué également ici. Il pourrait être d'ailleurs accompagné d'une exploitation forestière qui serait fructueuse en raison de sa proximité du Mékong, tout au moins pour bois de chauffage, charbon de bois et bois d'œuvre.

Il est à noter que cette région se trouvera d'ici deux ans desservie par la route Vientiane à Kham-Keut-Napé-Vinh ; et que l'implantation d'un camp d'aviation au voisinage immédiat (sur le Mékong, à 3 km. en amont du confluent Nam-Ca-Dinh) facilitera les liaisons (postales et télégraphiques notamment) et la fixation de la main-d'œuvre.

Province du TRAN-NINH. — La région de Song-Hao a été visitée et quelques puits d'essais ont été foncés ; le dépôt alluvionnaire borde la Nam-Ngoeun ; il couvre une surface de plus de 10 kilomètres sur deux ou trois au minimum ; la puissance varie de 12 à 20 m avec un recouvrement de morts-terrains de 3 à 4 m. 00 ; les alluvions étant à très petits éléments (sables, graviers, petits galets, le voisinage du Nam-Ngoeun (grosse rivière) permet une exploitation intense au monitor. Les teneurs reconnues à ce jour sont faibles (0,11 à 0.2), et paraissent diminuer en s'éloignant des rives du N.Ngoeun, mais il est certain que des enrichissements existent, car la région a été très fructueuse autrefois. En effet, les Hos ont effectué des travaux formidables, le long des rives du Nan-Ngoeun sur plus de 10 kilomètres et 100 à 300 m. de part ou d'autre de cette rivière.

Ces anciennes exploitations abandonnées vers 1893 se sont couvertes de forêt de pins de fort belle venue ; les parties non exploitées et encore recouvertes de leur revêtement de morts-terrains sont au contraire arides et ne présentent qu'une rare végétation herbeuse rabougrie.

L'enlèvement des alluvions constituerait donc un aménagement du sol pour l'implantation forestière spontanée de pins du Tran-Ninh ; la mise en valeur de cette région serait donc à considérer non seulement au point de vue minier mais avec corollaire d'une mise en valeur forestière.

L'étude d'une telle affaire ne peut être envisagée qu'avec des capitaux suffisants, en raison de la surface à étudier et à mettre en valeur, mais ensuite celle-ci demandera peu de frais.

PLAINE DES JARRES. — La Plaine des Jarres constitue le fond vallonné d'un ancien lac avec dépôts alluvionnaires répartis sur toute son étendue, surtout dans les anciens creux. Ces alluvions sont recouvertes d'une couche de morts-terrains compacte et argileux, peu favorables à la végétation comme à Song-Hac ; de nombreux mamelons de faible attitude interrompent de monotonie de la plaine et font apparaître le terrain en place (schistes et quartzites) ; des vallées peu profondes à cours d'eau temporaires sinuent entre les mamelons ; ces cours d'eau sont à écoulement lent et à faible pente.

Toutes les alluvions sont aurifères ; toutes celles situées à flanc de coteau ont été exploitées par les Hos, mais celles de vallées ont été rarement touchées et paraissent

n'avoir jamais été décelées. Les essais effectués ont donné des teneurs du platine en quantité appréciable (0 gr. 1 à 0,2 au m.c.) ; on a abordé également des zones pyriteuses aurifères.

Une campagne d'hiver est en préparation pour obtenir une documentation mieux définie sur ces points, mais il apparaît d'ores et déjà qu'un vaste champ d'exploitation se dessine dans cette région.

PLAINE DE BAN-BAN. — Les alluvions de cette plaine sont aurifères, et des essais vont y être entrepris.

D'autre part, il nous a été soumis divers échantillons d'or et d'étain dont nos agents vont aller reconnaître les gisements et l'origine ; nous ne citons que pour mémoire divers échantillons de galène et de cuivre, ainsi que l'existence connue du lignite dans notre champ minier.

## RÉSUMÉ

.....

---

(*L'Œuvre*, 15 janvier 1932)

Indochinoise de Recherches Minières. — Il ne sera pas encore établi de compte de profits et pertes pour l'exercice écoulé, au cours duquel la Société n'a manifesté aucune activité.

---

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES MINIÈRES  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
Société anonyme au capital de fr. : 3.600.000

Convocation à l'assemblée générale ordinaire  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1932, p. 2, col. 3)

MM. les actionnaires de la Société indochinoise de recherches et d'études minières sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le vendredi huit avril 1932, à 18 heures dans les locaux de la chambre de commerce de Hanoï, 116, rue Jules-Ferry.

### ORDRE DU JOUR

Rapport du conseil d'administration et des commissaires et approbation des comptes ;

Nomination d'administrateurs et de deux commissaires ;

Autorisation légale aux administrateurs ;

Affaires diverses.

L'assemblée se compose des actionnaires remplissant les conditions prévues à l'article 42 des statuts.

Les cartes d'admission à ladite assemblée sont tenues à la disposition de MM. les actionnaires au siège social de la Société, 1 *bis*, boulevard Rollandes à Hanoi.

Le conseil d'administration

---

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES MINIÈRES  
Société anonyme au capital de fr. : 3.800.000

---

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 avril 1932

L'an mil neuf cent trente deux, le huit avril à 18 heures.

Les actionnaires de la SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES MINIÈRES (S.I.R.E.M.,), société anonyme au capital de fr. 3.800.000, divisé en 38.000 actions de 100 fr. dont le siège social est à Hanoï, 1 *bis*, boulevard Rollandes, se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Hanoï, dans une des salles de la chambre de commerce, 116, rue Jules-Ferry, à 18 heures, sur la convocation qui leur a été adressée par lettre recommandée et suivant avis inséré dans les journaux *l'Avenir du Tonkin* et *Journal officiel de l'Indochine*, journaux d'annonces légales, en date des 9 et 12 mars 1932.

Il a été dressé une feuille de présence que tous les actionnaires présents ou représentés ont signée et qui sera annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée est présidée par monsieur Perroud, président du conseil d'administration. Il appelle au bureau comme scrutateurs les deux plus forts actionnaires présents, M. Lebourgeois et M<sup>e</sup> Larre qui acceptent. M. E. Mariani est nommé secrétaire.

Le bureau étant ainsi constitué, monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence, que 25.170 (vingt cinq mille cent soixante dix) actions sont présentes ou représentées.

L'assemblée générale ordinaire représente donc plus du quart du capital social et se trouve constituée régulièrement.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, est mise à la disposition des actionnaires présents. Elle sera déposée au siège social et sera communiquée à tout requérant.

Monsieur le président déclare alors la séance ouverte et donne lecture du procès-verbal de la séance précédente et de l'ordre du jour ci-dessous, sur lequel les actionnaires auront ensuite à délibérer :

- 1°/ Rapport du conseil d'administration ;
- 2°/ Rapport du commissaire aux comptes ;
- 3°/ Vérification et approbation, s'il y a lieu, des comptes ;
- 4°/ Quitus à un administrateur démissionnaire ;
- 5°/ Quitus au conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice 1931 ;
- 6°/ Nomination d'un commissaire aux comptes et d'un commissaire suppléant pour l'exercice 1932 ; fixation de la rémunération du commissaire ;
- 7°/ Autorisation aux administrateurs, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;

Monsieur le président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- 1°/ Un exemplaire légalisé et enregistré du journal *Avenir du Tonkin* du 9 mars 1932 et du *Journal officiel de l'Indochine* du 12 mars 1932, contenant l'avis de convocation ;
- 2°/ L'ordre du jour de l'assemblée ;
- 3°/ L'inventaire du 31 décembre 1931 ;
- 4°/ Le bilan au 31 décembre 1931 ;
- 5°/ Le compte Profits & Pertes au 31 décembre 1931 ;
- 6°/ La liste des actionnaires au 31 décembre 1931 ;
- 7°/ Le rapport du conseil d'administration ;

8°/ Le rapport du commissaire aux comptes.

M. le président déclare que l'inventaire, le Bilan, le compte de Profits & Pertes, la liste des actionnaires et le rapport du commissaire aux comptes ont été mis à la disposition de MM. les actionnaires au siège social de la Société pendant les 15 jours qui ont précédé la présente réunion.

Monsieur le président donne alors lecture du rapport du conseil d'administration, du bilan, du compte Profits & Pertes.

Puis il donne la parole à M. Keppler qui fait la lecture de son rapport de commissaire aux comptes.

Un actionnaire désire savoir si, en raison de la situation actuelle, il ne serait pas préférable que l'activité de la société soit complètement arrêtée.

M. le président fait constater que les compressions de dépenses déjà décidées par le conseil d'administration, permettront, si besoin, avec les ressources encore disponibles, de maintenir la marche en veilleuse au moins jusqu'à fin 1933.

Il déclare, d'ailleurs, qu'il est préférable de prévoir que les prochains exercices seront encore des exercices d'attente.

L'activité de la société ne doit pas pour cela être totalement suspendue ; un embryon d'organisation doit être maintenu, pour répondre d'abord aux exigences légales, ensuite pour maintenir le domaine minier tout en améliorant dans la mesure du possible la reconnaissance de ce domaine.

À la demande de quelques actionnaires, l'administrateur-délégué met l'assemblée au courant des données actuellement acquises par les dernières études. Il signale l'intérêt qu'elles présentent.

Après échange de diverses observations, l'assemblée se déclarant suffisamment éclairée, M. le président met aux voix les résolutions suivantes :

#### 1<sup>re</sup> résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, du rapport du commissaire aux comptes, du Bilan et du compte Profits & Pertes, approuve les dits rapports, les opérations, le Bilan et le compte Profits & Pertes de l'exercice 1931, tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

#### 2<sup>e</sup> résolution

L'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice 1931.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

#### 3<sup>e</sup> résolution

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion à M. GOT<sup>10</sup>, administrateur démissionnaire.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

#### 4<sup>e</sup> résolution

L'assemblée générale nomme comme commissaire aux comptes pour l'exercice 1932 : M. Keppler.

M. E. Mariani est nommé comme commissaire suppléant.

Elle fixe à 200 \$ (deux cents piastres) la rémunération qui sera allouée au commissaire rapporteur.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

---

<sup>10</sup> Jacques Joseph Émile Ferdinand Got : directeur de la Banque de l'Indochine à Hanoi.

M. Keppler et M. E. Mariani déclarent accepter les fonctions à eux dévolues.

5<sup>e</sup> résolution

L'assemble générale donne aux administrateurs, à des fins éventuelles, l'autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 et par l'article 32 des statuts.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 1/2.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau, après lecture.

---

Les assemblées d'hier

Société indochinoise de recherches minières

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 janvier 1933)

Approbation du bilan de 1931, ne comportant pas de compte de profits et pertes.

---

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES MINIÈRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Société anonyme au capital de fr. : 3.600.000

---

Exercice 1932

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 septembre 1933, p. 5, col. 1)

Même refrain.

---



SIREM. Périmètre Ke-Ve 2, n° 601.  
Date de prise 24 mai 1934  
Date d'implantation du poteau 10 juin 1934.  
© Association pour l'étude du Centre-Vietnam.  
(Fonds Henri Chabot)

CONSEIL PERMANENT DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1934)

Travaux Publics

53. Projet d'arrêté relatif à la renonciation aux concessions minières « Sirem-11 » et « Sirem 1 » (Luang-Prabang)...

CONSEIL PERMANENT DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 septembre 1935)

Mines.

Projet d'arrêté portant institution de la concession minière « Sirem 2 », sise à Luang-Prabang.

Projet d'arrêté portant institution de la concession minière « Sirem 3 », sise à Luang-Prabang.

Projet d'arrêté portant institution de la concession minière « Sirem 9 », sise à Luang-Prabang.

Projet d'arrêté portant institution de la concession minière « Sirem 13 », sise à Luang-Prabang.

Projet d'arrêté portant institution de la concession minière « Sirem 17 », sise à Luang-Prabang.

Projet d'arrêté portant institution de la concession minière « Sirem 18 », sise à Luang-Prabang.

Projet d'arrêté portant institution de la concession minière « Sirem 19 », sise à Luang-Prabang.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES MINIÈRES

Société anonyme au capital de fr. : 3.800.000.

Siège social : 100, bd Gambetta, Hanoï

Assemblée générale ordinaire du 26 mai 1936

EXERCICE 1935

Assemblée n° 2, bd Dong-Kanh.  
Perroud, président.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément à la loi et à vos statuts pour vous soumettre les comptes de l'exercice 1935 et pour vous prier de délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

L'exercice 1935 accentue encore les compressions de nos dépenses, avec l'objet de nous maintenir en veilleuse pour attendre les réalisations que nous avons encore le faible espoir de voir aboutir.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons notamment liquidé tous les débours que nous avions nécessités notre litige au sujet de notre participation eu syndicat CREM-CIEI, avant la liquidation complète de ce syndicat, et sa disparition totale. Nos frais de ce chef se sont élevés à 1.650 piastres ; en contrepartie, nous avons reçu du liquidateur une somme totale de 11.948 \$ 45 et acquis des droits miniers dont nous devons chercher à tirer le meilleur parti.

Les démarches que nous avons dû faire pour les recherches de concours et la liquidation participation nous ont provoqué des débours de 975 \$ 00, qui ont été liquidés en 1935.

Pour les exercices qui vont suivre, les sorties de fonds se trouveront limitées (à part quelques menus frais) à ceux que nécessite la conservation de notre domaine minier, et de ce fait, nos disponibilités actuelles suffiront pour nous permettre de tenir au besoin encore plusieurs années.

Nos recherches en vue de trouver des concours sont restées jusqu'ici à l'état stagnant ; car la situation troublée qui s'est non seulement maintenue, mais encore accentuée ne favorise pas la mise en valeur d'affaires de longue haleine ; les sympathies qui nous restent acquises restent encore en position d'attente, mais n'ont pas renoncé à nous fournir leurs concours éventuels dès que certaines conditions désirées par elles se trouveront réalisées — ce qui est escompté pour une époque assez rapprochée.

Au 31/12/35, notre domaine minier est représenté par  
7 concessions instituées et 99 périmètres dont 75 au Laos, 23 en Annam et 1 au Tonkin.

Un certain nombre de ces périmètres viennent à échéance dans l'exercice en cours ; ils ne seront pas tous renouvelés afin de nous consacrer surtout aux régions les plus intéressantes sur lesquelles nos droits miniers doivent être maintenus.

Nous vous prions de bien vouloir désigner les commissaires aux comptes prévus aux statuts pour l'exercice en cours et de fixer leur rémunération.

Vous aurez enfin à donner à vos administrateurs, à des fins éventuelles, l'autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867 et par l'article 32 des statuts de notre société.

---

Société indochinoise de recherches et d'études minières  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 1<sup>er</sup> février 1936)

Par arrêté du gouverneur général en date du 21 septembre, cette société est déclarée concessionnaire de la mine « Sirem », province de Luang-Prabang.

---

AEC 1937 :  
Société indochinoise de recherches et d'études minières, 1 *bis*, bd Rollandes, Hanoi.  
— Société anon. 3.800.000 fr.

---

RÉPERTOIRE DES SOCIÉTÉS ANONYMES INDOCHINOISES (suite)  
Valeurs ne donnant lieu à aucune cotation  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, pp. 374-431)

Recherches et d'études minières (Société indochinoise de)

---



